

Madame, Monsieur,

20 octobre 2020

La branche des Distributeurs Conseil Hors Domicile (IDCC 1536), dont relève votre entreprise, a confié à son Observatoire des Emplois & des Qualifications et à l'OPCO Mobilités, la réalisation du rapport de branche, reflet de l'analyse des emplois et des actions mises en œuvre pour développer les compétences des salariés.

Ce rapport, qui relève d'une obligation légale (art. L2141-1 et 2 du code du travail), permet notamment aux représentants de la profession en charge des négociations sociales de mieux appréhender la situation actuelle et les évolutions en cours dans votre secteur d'activité.

Pour votre bonne information, vous pouvez consulter le dernier rapport sur le site internet de l'observatoire de branche¹.

Les informations qui figureront dans ce rapport seront issues de 3 sources :

- Les bases de données de l'OPCO, concernant notamment toutes les données relatives à la formation professionnelle et en particulier, les informations sur les contrats de professionnalisation et d'apprentissage,
- Les données d'Ag2r concernant la santé, le handicap ou les arrêts de travail,
- Les informations transmises par les entreprises grâce à ce questionnaire.

Pour mener à bien cette analyse, votre participation est déterminante.

Aussi, vous allez recevoir dans quelques jours **un e-mail vous invitant à répondre au questionnaire en ligne** (attention, cet e-mail, pourra éventuellement se trouver dans vos courrier indésirables).

La très grande majorité des questions pourra être renseignée à partir de votre bilan social et / ou grâce à votre logiciel de gestion des ressources humaines/paies.

L'OPCO Mobilités, qui réalise cette étude pour le compte de la branche, vous garantit la **stricte confidentialité des informations recueillies** dans le cadre de ce travail. Seuls les résultats agrégés pour l'ensemble de votre branche seront communiqués, aucune donnée spécifique à votre entreprise ne sera dévoilée ou utilisée individuellement.

Les partenaires sociaux, représentants de votre branche et de vos entreprises ainsi que l'OPCO Mobilités vous remercient vivement pour le temps que vous pourrez consacrer à ce questionnaire.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

- Secrétariat de la CPNEFP : Eva Matinez, Fédération Nationale des Boissons emartinez@fnb-info.fr
- OPCO Mobilités : Juliette ALAPHILIPPE, Responsable Offre de services aux branches juliette.alaphilippe@opcomobilites.fr

Pour le collège patronal,
Laura Vannier,
Présidente de la CPNEFP

Pour le collège Salariés
David Lecat
Vice-Président de la CPNEFP

¹ http://observatoire-dchd.fr/medias/fichiers/rapport_de_branche_ed_2017.pdf